

# DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE PLUS CIRCULAIRE

## POLITIQUE ÉCONOMIE CIRCULAIRE – LEGRAND

### 2025-2027

#### CONTEXTE

La raréfaction des ressources constitue désormais un défi mondial majeur, aux côtés du changement climatique et de la perte de biodiversité. La croissance économique et démographique exerce une pression croissante sur la disponibilité des matières premières et génère des volumes importants de déchets. Dans ce contexte, l'économie circulaire offre une solution efficace pour optimiser la gestion des ressources et réduire la consommation de matières premières.

Selon des études internationales<sup>1</sup>, les stratégies d'économie circulaire pourraient réduire les émissions mondiales de CO<sub>2</sub> liées aux matériaux de construction jusqu'à **38 %** d'ici 2050, en diminuant la demande en acier, aluminium, ciment et plastique.

Cette politique reflète l'engagement de Legrand à **minimiser l'impact environnemental de ses activités et de ses produits**, et à soutenir un avenir où la croissance économique est découplée de la consommation de ressources.

#### ACTIONS EN FAVEUR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE CHEZ LEGRAND

Promouvoir une économie circulaire constitue un axe stratégique majeur pour Legrand et un pilier essentiel de la 6e feuille de route RSE, déployée dans l'ensemble des entités du Groupe à travers le monde. **Cette feuille de route marque un tournant pour l'éco-conception des produits**, permettant à Legrand de réduire ses impacts environnementaux tout en renforçant sa compétitivité auprès de ses clients.

*Legrand met en œuvre les actions clés suivantes pour intégrer les principes de l'économie circulaire dans ses produits et tout au long de sa chaîne de valeur :*

- **Développement produit** : intégrer les principes de l'économie circulaire dans la conception et le développement des produits ; appliquer des critères d'écoconception pour garantir des produits durables, réparables et recyclables ; proposer aux clients des solutions contribuant à réduire leur impact environnemental.
- **Matériaux durables** : augmenter la part de matériaux durables dans les produits, avec un focus prioritaire sur les plastiques et métaux recyclés.

<sup>1</sup> Ellen MacArthur Foundation, Completing the Picture: How the Circular Economy Tackles Climate Change (2019)

- **Transformation des emballages** : éliminer progressivement les emballages plastiques à usage unique issus de ressources fossiles.
- **Allongement de la durée de vie des produits** : promouvoir le réemploi, le reconditionnement et expérimenter des modèles de commercialisation basés sur l'usage du produit comme d'un service afin d'allonger la durée de vie des produits.

## OBJECTIFS 2027



\* L'indice d'éco-conception de Legrand est calculé à partir du taux de plastique à usage unique utilisé, de la conformité avec les réglementations environnementales, de la réduction des émissions de CO2 liée à l'éco-conception ou de l'amélioration de l'indice de réparabilité

## RÉSULTATS

Pour atteindre les objectifs, **l'ensemble des équipes et des entités Legrand sont mobilisées**. Les opérations (R&D, marketing produit, achats), la RSE et le front-office (ventes, développement commercial), tant au niveau central que local.

Les résultats obtenus par Legrand au regard de ces engagements et objectifs seront présentés chaque année dans le **Rapport Annuel du Groupe (Document d'Enregistrement Universel)**.

**Benoît COQUART • Directeur Général**

**Octobre 2025**